

SON ORDINAIRE DES CONSONNES :

Les consonnes, seules, se prononcent avec le son final de l'e muet français : l, u, n pour le, me, ne.

UN 2^e SON :

Un point placé avant les consonnes,

aux voyelles	{	am pour âme
		in pour hymne
		ou pour aune
		en pour une, hune

SONS DES VOYELLES :

Les sons de deux voyelles, ou d'une voyelle et d'un signe, et vice-versâ, ne s'unissent jamais en un seul, mais restent toujours parfaitement distincts : ai pour hai.

LES 3 LIAISONS DE LA CONSONNE AVEC LETTRES OU SIGNES :

La consonne, boiteuse de sa nature, ne pouvant se soutenir seule, ne demande qu'à unir le son qui lui est propre à un son étranger, de voyelle ou de consonne, qui lui serve d'appui. Le son de l'e muet qu'on lui a prêté, n'est qu'un appui provisoire, elle le rejette en tout ou en partie ou le conserve en entier selon qu'elle s'unit pleinement ou partiellement, ou ne s'unit pas du tout à la lettre qui la précède ou qui la suit ; car, dans le corps d'un mot, une consonne peut être isolée ou unie des deux côtés à la fois. De sorte que le son de l'e muet, bien accentué, dans le corps d'un mot, comme dans les mots venez, revenez, indique le défaut complet d'union entre les sons des lettres entre lesquelles il se produit, et que le même son peu sensible, comme entre les lettres c et r des mots crime, crise, et les lettres i et r des mots tiers et tierce, divise à demi les sons des lettres ou des signes entre lesquels il se produit.

Dans le premier cas, pour marquer le défaut complet d'union dans les sons, séparer les lettres par un intervalle d'une ligne environ, et dans le second cas, l'union des sons étant plus étroite, ou, si l'on veut, le défaut d'union étant moins prononcé, séparer les lettres par un intervalle d'environ une demi ligne. Dans l'écriture à la main, rompre seulement le fil de l'écriture pour

tout près, au sommet de la ligne, ramène (à demi, ce me semble), devant elles, le son de l'e muet : .l, .m, .r, .v se lisent elle, aime, ère, Eve ; .n se lit haine ; car, dans un cas comme ce dernier, l'accent circonflexe, tout en allongeant le son, tient lieu du point.

Son propre à certaines lettres :

certaines consonnes	{	cid pour kid
		gi pour ghi (du mot Enghien)
		ql pour quel, quelle, etc.
		sl pour sel
		zl pour zèle

ce dernier cas, et ne laisser qu'une demi ligne, à peu près, pour le premier. Dans l'écriture imprimée il faut un plus grand intervalle, vu que les lettres qui sont censées liées y sont déjà désunies. Hors ces deux cas, on doit unir ensemble, par l'écriture, les lettres d'un même mot.

EXEMPLE DE DEMI LIAISON :

Le mot pr meir m[~] (premièrement) renferme les cas de division amenés par la rencontre de l'e muet ; I cas : le son de l'e muet bien accentué entre deux consonnes, comme entre les consonnes r et m ; liaison nulle entre les sons, intervalle d'une ligne entre les lettres ; II cas . double dans son application : le son de l'e muet peu sensible entre deux consonnes, comme entre les consonnes p et r, ou bien entre une voyelle et une consonne, comme entre la voyelle o et la consonne r du mot choisi pour exemple.

En théorie, la règle est susceptible d'autres applications : mais je n'en vois pas d'exemple, même dans la langue française, pourtant si riche en e muets.

RÈGLE IMPORTANTE :

Cette règle est d'une grande importance pratique, attendu qu'avec les mêmes lettres, suivant leur position, on peut écrire différents mots. Ainsi les mots enterrez, enterez et enterez s'écrivent avec les mêmes lettres et les mêmes signes. Comment les distinguer dans l'écriture et la lecture ? C'est bien simple : dans le mot enterrez les sons des consonnes t et r sont étroitement unis en un seul son : j'unirai les lettres et j'écrirai : -tr' pour enterrez &c. , dans le mot